



Avril 2015

# 5<sup>ème</sup> COLLOQUE LES DÉFIS BÂTIMENT SANTÉ

# POUR UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE QUI NE TRANSIGE PAS AVEC LA SANTÉ

2 juin 2015 - Centre des congrès de la Cité des sciences et de l'industrie de Paris

Souvent abordée, rarement étudiée dans sa globalité, la transition énergétique n'a pas qu'un impact économique sur notre environnement, elle joue un rôle essentiel dans notre évolution comportementale, et en particulier dans notre relation au bâtiment. Si les pouvoirs-publics et les principaux acteurs du secteur nous sensibilisent aux conséquences socio-économiques de nos choix constructifs, nous parlent-ils de ce qui nous touche directement à court terme : notre santé ?

Moment unique en France, le **Colloque Les Défis Bâtiment Santé** réunit à la fois les acteurs du bâtiment, de l'environnement et des spécialistes de la santé qui viennent faire le point sur les avancées dans chacun des secteurs, et surtout démontrer qu'un travail commun porte ses fruits. A l'image de l'opération "Radon & Santé" menée en local par la CLCV29 (Association nationale de défense des consommateurs et usagers), ou encore du programme "Réhabilitation durable" de l'ADEME, jusqu'à l'échelle européenne avec le projet MountEE (Energy efficient and sustainable building in municipalities in European mountain régions), les exemples significatifs de réussite de projets collectifs sont des vecteurs pour les prochains défis.

Pour échanger sur ces sujets, aussi nombreux qu'importants, l'ADEME, l'Agence Qualité Construction, la Fédération des associations de surveillance de la qualité de l'air (ATMO France) ou encore l'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQUAI) seront présents. Tout comme de grands noms des universités, françaises et étrangères : Marie-Christine Zélem, professeur de sociologie à l'Université de Toulouse II, Denis Zmirou-Navier, Professeur de santé publique à l'Université de Lorraine, responsable du département santéenvironnement-travail et génie sanitaire (DSETGS) à l'Ecole des Hautes études en santé publique de Rennes, Eduardo de Oliveira Fernandes, professeur de la Faculté d'Ingénierie Université de Porto (ancien ministre de l'Environnement et de l'Énergie du Portugal). Des spécialistes français du bâtiment et de l'énergie, en contact quotidien avec le marché, viendront également apporter leurs retours d'expériences, des ingénieurs, des bureaux d'études comme des entreprises aux plus proches des professionnels telles que Saint-Gobain ou Promotelec.

Un programme de grande qualité est donc encore prévu cette année, avec en clôture du colloque la remise des Trophées Bâtiment Santé par l'ADEME.

Pour cette 5<sup>ème</sup> édition du Colloque Les Défis Bâtiment Santé, Jean-Louis Dumont, Président de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) et député viendra conclure le colloque

Inscriptions en ligne: http://www.defisbatimentsante.fr/

Service de presse

A U R E

COMMUNICATION

CONTACT : LA JUNE TOPT

Contact : Laure Tortet Tél. : 06 82 66 06 04 - l.tortet@alurecom.fr



# UN INVITÉ SURPRISE AU 5<sup>ÈME</sup> COLLOQUE LES DÉFIS BÂTIMENT SANTÉ

# Qui suis-je?

Je suis un gaz naturel, provenant de la désintégration naturelle de l'uranium présent dans la croûte terrestre, notamment en présence de sous-sols granitiques et volcaniques.

Présent de manière concentrée dans les bâtiments, dans les Établissements recevant du public (ERP) comme dans les habitations, mon exposition provoque chaque année en France 2 000 décès\* par cancer du poumon (source InVS - Institut de Veille Sanitaire) dont je suis la deuxième cause.

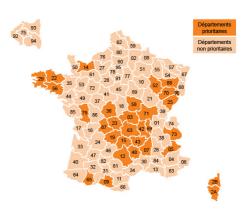
Sans renouvellement d'air dans les bâtiments, je suis encore plus nocif, notamment dans les immeubles rénovés thermiquement, plus étanches à l'air et trop souvent mal ventilés.

Je suis à peu près contrôlé en France dans les ERP, mais totalement libre d'irradier sans limites dans les habitations.

Je suis... le radon.

# **LE RETARD FRANCAIS**

Aujourd'hui bien connu, des pouvoirs publics comme des professionnels de la santé et du bâtiment, le radon ne fait pourtant l'objet d'aucun cadre réglementaire d'envergure. En effet, la réglementation ne concerne en France que certains établissements accueillant du public de 31 départements prioritaires et les lieux de travail souterrains (cf. carte ci-contre). Les deux seuils d'intervention restent fixés, depuis 2004, à 400 et 1 000 Bq/m³. L'habitat, où le temps passé est plus important, n'est en aucun cas concerné par ces dispositions prévention.



Source IRSN. 2000

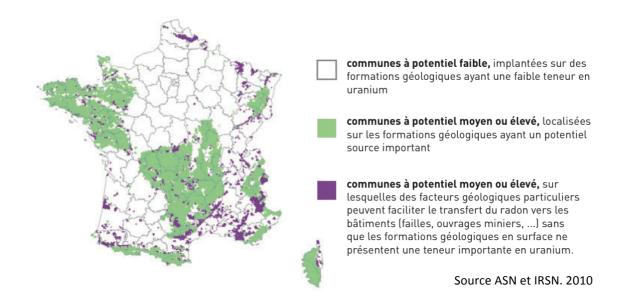
Saisi par la Direction générale de la santé (DGS), le Haut

Conseil de Santé Publique (HCSP) a pourtant donné un avis favorable en mars 2010 au seuil de 300 Bq/m<sup>3</sup> pour l'habitat et les lieux ouverts au public avec un objectif à long terme d'abaisser cette valeur à 100 Bq/m<sup>3</sup>, notamment dans l'habitat neuf où il semblerait opportun d'être dès à présent plus exigeant.

L'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) estime que 6,5 % des habitats français présenteraient des niveaux de radon compris entre 200 et 400 Bq/m³, et 2 % des niveaux de radon supérieurs à 400 Bq/m³.

<sup>\*</sup> soit deux fois plus que la mortalité routière chez les 15-24 ans (environ 900 tués).

Et pourtant, le risque radon par commune est maintenant facilement consultable sur le site de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN). Les communes sont classées en fonction de leur potentiel radon, de faible à élevé. Plus de 40 % des bâtiments des communes à potentiel radon moyen ou élevé dépassent les 100 Bq/m³ et plus de 6 % dépassent 400 Bq/m³, ce qui est beaucoup plus important que dans le reste du territoire.



### L'EXEMPLE SUISSE : CONSCIENCE ET EFFICIENCE

Grâce à un programme mis en place depuis 1994 par l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP), la Suisse fait partie des pays les plus avancés dans la gestion du risque radon. Environ 100 000 habitations ont ainsi fait l'objet de mesures. L'OFSP soutient les cantons dans l'exécution de campagnes annuelles de mesures en prenant en charge le coût des dosimètres et de l'évaluation.

Une des conséquences inattendues de la rénovation énergétique des bâtiments en Suisse a été la forte augmentation de la concentration de radon dans l'air intérieur. Une étude présentée en 2014 et conduite par l'École universitaire professionnelle de Suisse italienne (SUPSI) a comparé la concentration de radon de 160 bâtiments tessinois, avant et après rénovation énergétique. Elle révèle une augmentation moyenne de 25 % du gaz. Les bâtiments dont les fenêtres ont été remplacées présentent même une augmentation de 35 % du gaz. Économiser l'énergie sans renouveler en même temps l'air des bâtiments accroît le risque d'exposition au radon!

Un plan d'action national radon 2012-2020 a été mis en place afin d'inciter des prescriptions de construction plus strictes avec la mise en œuvre de mesures de protection dès la conception d'un bâtiment. Il prévoit la formation des professionnels de la construction, le renforcement de l'information du public, l'introduction du radon comme nouveau critère lors de toute transaction immobilière et la mention de la valeur radon dans un bail de location. Parmi les normes suisses relatives au bâti, la SIA 180 « Protection thermique, protection contre l'humidité et climat intérieur dans les bâtiments » intègre, depuis 2014, dans les règles de l'art des mesures de radon avant rénovation. Le label Minergie-Eco prévoit de ne pas dépasser la valeur de 100 Bg/m³.

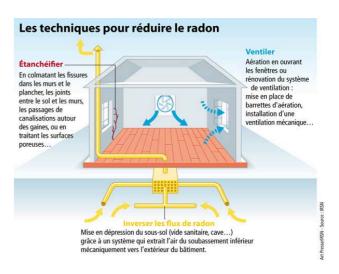
Tél. : 06 82 66 06 04 - l.tortet@alurecom.fr

#### **UNE ACTION INTERNATIONALE**

Après le projet international mené par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), recommandant l'adoption d'un niveau de référence de 100 Bg/m<sup>3</sup> dans les espaces

intérieurs et d'un niveau de 300 Bg/m<sup>3</sup> à dépasser. la Commission ne pas Internationale de Protection Radiologique (CIPR) a confirmé, en 2009, la nouvelle valeur de référence de 300 Bg/m<sup>3</sup>.

La France n'a toujours pas réagi. Elle devra cependant agir d'ici 2018 et intégrer la directive européenne EURATOM du 5 décembre 2013 dans sa législation. Cette directive fixe les normes de base relatives à la protection sanitaire contre les dangers résultant de l'exposition aux rayonnements ionisants et abaisse le seuil de référence à 300 Bg/m<sup>3</sup> dans tous les bâtiments.



### POUR CHANGER LA PERCEPTION DU RISQUE RADON EN FRANCE

# le 5<sup>ème</sup> Colloque Les Défis Bâtiment Santé

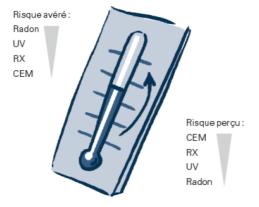
accueillera Joëlle Goyette-Pernot,

professeur à la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg, Déléguée radon de l'OFSP pour la Suisse romande, pour son retour d'expérience,

# et Patrick Debaize,

coordonnateur CLCV29 pour les conclusions de l'opération « Radon & Santé » menée sur le territoire de Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA) par la CLCV.

# Perception erronée du risque radon



UV: rayonnement ultraviolet

RX: rayons X

CEM: champs électromagnétiques Source: OFSP

Comparé risque au aue peuvent représenter champs électromagnétiques, le radon est perçu comme faible alors qu'il se trouve à la première place si l'on se réfère au risque sanitaire avéré selon l'état actuel des connaissances.

Service de presse A L U R E

Contact : Laure Tortet Tél.: 06 82 66 06 04 - l.tortet@alurecom.fr



# 5<sup>ÈME</sup> COLLOQUE LES DÉFIS BÂTIMENT SANTÉ UN SUCCÈS PORTÉ PAR SES PARTENAIRES

Le Colloque Les Défis Bâtiment Santé est organisé par l'association Bâtiment Santé Plus, présidée par le Docteur Suzanne Déoux. Docteur en médecine et professeur associé honoraire à l'université d'Angers, Suzanne Déoux est cofondatrice et Directrice Associée de Medieco Conseil & Formation. Elle accompagne depuis plus de 25 ans les professionnels de la construction et les industriels sur les stratégies de santé à mettre en œuvre dans le cadre du bâti et de l'urbanisme.



Évènement fédérateur, le colloque Les Défis Bâtiment Santé réunit les acteurs du bâtiment, des collectivités territoriales, les architectes, les décideurs politiques, les professionnels de la santé, mais également les bailleurs sociaux, les économistes de la construction ou encore les programmistes.

Chaque année, Les Défis Bâtiment & Santé bénéficient du soutien de partenaires publics et de divers acteurs de la construction, d'associations et de collectivités.



Service de presse

A U R E
COMMUNICATION

Contact : Laure Tortet

Tél.: 06 82 66 06 04 - l.tortet@alurecom.fr